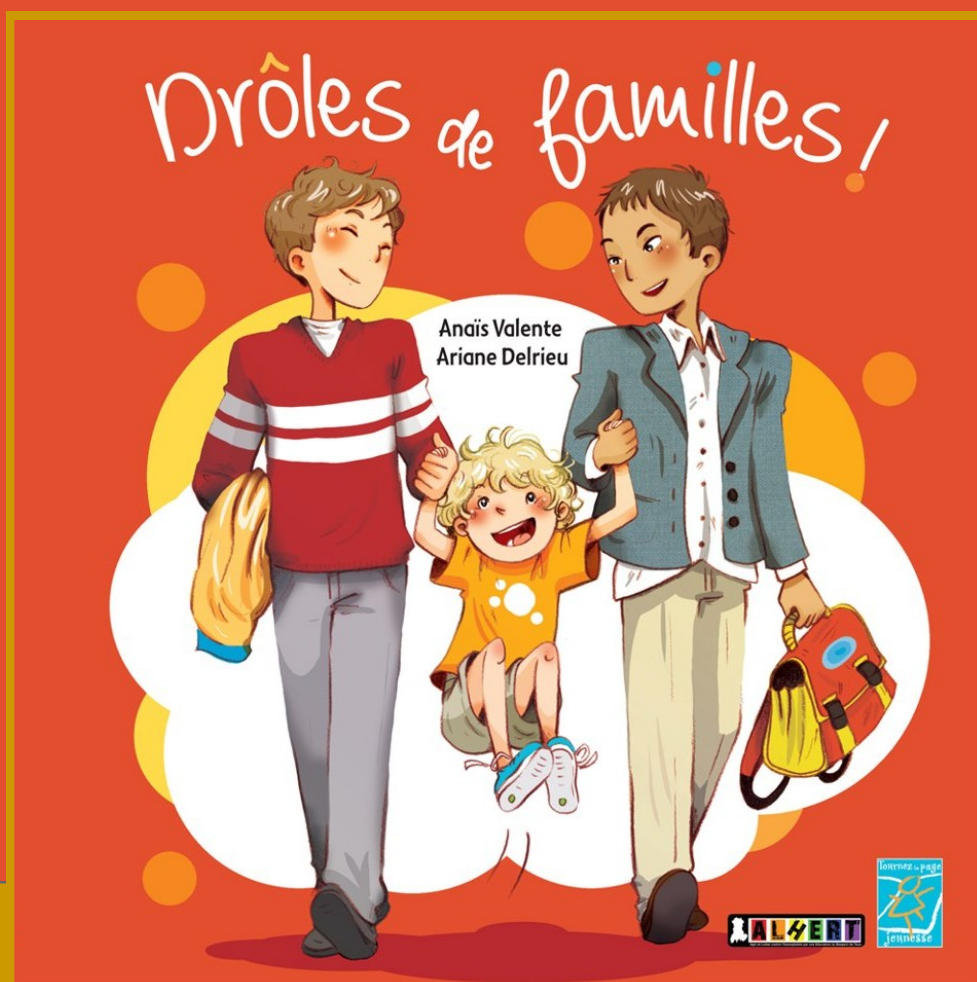


Drôles de familles

FEUILLET D'ACCOMPAGNEMENT

« Martin a deux papas et ses camarades à l'école sont tout étonnés : c'est quoi, cette drôle de famille ? Mais pourtant, en y réfléchissant bien, ils se rendent tous compte que des familles, il y en a autant que des enfants, finalement... »



A l'occasion de la sortie du livre « Drôles de familles », l'association ALHERT - Agir et Lutter contre l'Homophobie par une Education au Respect de Tous - a voulu soutenir sa diffusion auprès de tous les éducateurs de la petite enfance, de l'école maternelle et de l'école primaire mais aussi des parents.

L'objectif de ce feuillet est d'accompagner les éducateurs et les parents dans leur volonté d'aborder l'homoparentalité avec de jeunes enfants en leur apportant quelques éléments qu'ils sont les plus à même d'adapter au public concerné.

Drôles de Familles, un album jeunesse à aborder comme tel !

Si le thème abordé dans Drôles de Familles peut en faire un livre particulier, c'est avant tout un album jeunesse que parents et éducateurs peuvent utiliser avec les enfants comme ils le font habituellement. Les exemples de questions qui suivent peuvent accompagner la découverte de l'ouvrage et les propositions d'activités, prolonger la lecture.

Questions au fil de la lecture :



Que voyez-vous ?

Qui sont les personnages ?

Quels sentiments éprouvent-ils ?

Qui sont les personnages ?

Où se passe la scène ?



Que voyez-vous ?

Quels sentiments ressentent les élèves ?

Pourquoi ?

Que ressent Martin ?





Que voyez-vous ?

Que font les personnages ?

Quels sentiments éprouvent-ils ?

Que ressentent les enfants qui présentent les scènes ?

Connaissez-vous des enfants dans ces situations ?

Avez-vous d'autres exemples de situations qui ne sont pas présentées dans le livre ?



Qu'est-ce que la famille d'après la maîtresse ?

Quels sont les points communs entre toutes les familles présentées ?

Trouvez-vous ces familles surprenantes ?

Et vous, qu'est-ce qui vous rend heureux dans vos familles ?



Réflexions d'adultes ...

Si les tout petits se posent peu de questions et ont tendance à ramener la lecture à leur propre histoire, à partir de 4 ans les enfants commencent à appréhender le monde autour d'eux et donc à s'interroger sur ce qui les entoure.

Ainsi la lecture de *Drôles de familles* peut les amener à poser diverses questions, auxquelles il est important de répondre avec simplicité et clarté, afin de les guider dans l'apprentissage et le respect de la diversité.

Voici quelques exemples de questions qui peuvent émerger à la lecture du livre, accompagnées de pistes de réponses sur lesquelles s'appuyer.

• Où est la maman de Martin ?

La famille de Martin est une famille avec deux papas. Il n'est donc pas élevé par sa maman. Cependant il y a bien une femme qui l'a mis au monde et a ainsi permis à ses deux papas de réaliser leur souhait d'avoir un enfant.

Il ne s'agit en aucun cas de nier la réalité biologique de la procréation mais de bien la distinguer de la réalité sociale des familles d'aujourd'hui. Comme le montre le livre, la filiation n'est pas uniquement biologique. De nombreux enfants ont des parents avec lesquels ils n'ont pas de lien biologique, pour autant ce sont bien leurs parents. De la même façon certains enfants ont des liens biologiques avec des adultes qui ne sont ni n'assument le rôle de parent...

• Comment deux papas peuvent-ils avoir un enfant ?

Quand deux hommes s'aiment et souhaitent fonder une famille ils peuvent adopter un enfant.

Il importe de rappeler qu'à l'heure où nous écrivons ces lignes, seuls les couples mariés ou les célibataires peuvent adopter en France. Les couples homosexuels sont donc exclus de fait de l'adoption en tant que couple. Par contre, les homosexuels, homme ou femme, peuvent adopter en tant que célibataire. Leur refuser l'agrément au seul motif de leur orientation sexuelle est une discrimination qui tombe sous le coup de la loi.

• Et pour deux mamans ? (cousine de Lili)

Si deux femmes sont amoureuses et ont envie d'avoir un enfant, elles peuvent, soit adopter, comme deux papas, soit demander à un homme de les aider à faire un enfant.

La remarque précédente est également valable dans ce cas de figure. La périphrase « demander à un homme de les aider » est un exemple de tournure qui permet d'évoquer le recours à l'insémination. Selon l'âge des enfants, il est possible d'apporter davantage de précision sur ce qu'est l'insémination.



• Ne faut-il pas une maman et un papa pour être heureux ?

Les enfants ont vraiment besoin de parents qui les aiment, qui prennent soin d'eux et qui les aident à grandir. Dans certaines familles, ce sont un papa et une maman. Dans d'autres familles c'est deux mamans ou deux papas, dans d'autres situations, c'est seulement une maman ou un papa.

Parfois, c'est une tante, un oncle ou une grand-mère qui s'occupe d'un enfant. Il existe toutes sortes de familles. Ce qui est important, c'est que les parents aiment leur enfant et s'en occupent bien.

Par exemple, Martin est heureux avec ses deux papas.

Face à cette question, il est important de montrer aux enfants que le modèle d'un papa et d'une maman est peut-être le plus courant, mais il ne s'agit ni d'un modèle unique ni d'un modèle « meilleur » que les autres. Il peut être intéressant d'aider l'enfant à relativiser sa vision de la famille forcément très marquée par sa propre histoire. Si la nécessité de la présence d'un papa et d'une maman peut paraître indispensable à un enfant dans cette situation, elle n'est pas obligatoirement vécue de la même façon par un enfant dans une autre situation.

• Est-ce que deux hommes ou deux femmes peuvent se marier ?

Dans de nombreux pays, les couples de même sexe peuvent se marier (Espagne, Belgique, Portugal, ...). Cependant il reste encore beaucoup de pays où ces unions ne sont pas permises. En France nous allons peut-être parvenir à une loi qui permettra à deux hommes et deux femmes qui s'aiment de se marier.

La réponse doit être adaptée à la législation en cours et distinguer mariage religieux et mariage civil. De plus, nous pouvons noter qu'aujourd'hui, en France, le mariage n'est pas le cadre unique dans lequel vivent les enfants. Union libre, PACS, concubinage sont des formes très courantes auxquelles s'ajoutent les couples divorcés et les familles recomposées. Soit autant de formes que peuvent vivre ou rencontrer les enfants. Là encore, il importe de ne pas hiérarchiser les situations afin de ne pas heurter les enfants et leurs familles.

• Est-ce qu'un enfant qui a deux papas ou deux mamans est différent ? Est-ce qu'il est maltraité ?

Certaines personnes se moquent de ceux qui sont différents d'eux. Ainsi, les enfants qui ont des parents homosexuels peuvent être la cible de moqueries du fait de la différence de leur famille.

Cependant, comme le montre le livre, il existe tous types de différences.

Si les gens comprenaient qu'il existe toutes sortes de familles et qu'aucune n'est meilleure qu'une autre, les enfants qui ont deux mamans ou deux papas seraient sans doute moins rejetés.

Cette question peut être l'occasion d'évoquer ce qu'est l'homophobie. Selon l'âge des enfants, le terme même d'homophobie peut être expliqué. Il peut être intéressant de rapprocher l'homophobie des autres types de discriminations (racisme, sexisme, ...) afin de travailler la question du vivre ensemble et du respect dû à chacun.



Exemples d'activités pour prolonger la lecture :

Parle-moi de ta famille : proposer aux enfants de parler de leur famille : qui la constitue, ce qu'ils font avec leurs familles,...

Dessine-moi une famille ! (objectif : montrer la diversité des schémas familiaux au sein même du groupe, montrer que la définition de la famille est mouvante et personnelle)

- Proposer aux enfants de dessiner ce qu'est une famille pour eux.
- Variante : Dessine-moi ta famille ! : Proposer aux enfants de dessiner leur famille.



Construis ton arbre généalogique. (objectif : se situer dans sa famille et donc dans le temps ; montrer la diversité des schémas familiaux : mariage / pacs / concubinage, enfant naturel/légitime/adopté, ...)

- Proposer aux enfants de réaliser leur arbre généalogique.
- Variante : proposer aux enfants de réaliser l'arbre généalogique d'un personnage de fiction ou réel.

Colle ta famille. (objectif : montrer que la notion de famille ne repose pas que sur le lien biologique, ce sont les personnes avec lesquelles on se sent bien et on passe du temps, déconstruire les stéréotypes de genre à travers les activités proposées)

- Proposer aux enfants de se représenter avec les membres de leur famille en activité à partir de photos (catalogue, ...).

Au-delà d'une utilisation comme support pour s'approprier le langage ou découvrir l'écrit, l'album *Drôles de Familles* peut accompagner les enfants dans l'apprentissage du **vivre ensemble**.

Le livre peut permettre d'apprendre à l'enfant à reconnaître ce qui le distingue des autres et à se faire reconnaître comme une personne.

Il permet également de travailler le **repérage dans le temps** à travers l'arbre généalogique et invite chaque enfant à se situer dans son histoire familiale participant à appréhender l'immédiat, le passé proche et le passé plus lointain.

La lutte contre l'homophobie, conformément aux textes réglementaires de l'Education nationale commence dès la maternelle, notamment par la **diversification des modèles familiaux présentés** aux élèves en adéquation avec le nombre et la complexité des schémas familiaux et sentimentaux actuels.

La promotion de l'égalité entre les filles et les garçons invite à déconstruire les stéréotypes et interroge l'injonction à l'hétérosexualité. Si la majorité des situations familiales repose sur l'hétéroparentalité, elle n'est pas la seule forme de parentalité à exister et à être légitime.

Quelques textes réglementaires :

- Ministère de l'éducation nationale. - **Programme de l'école maternelle, petite section, moyenne section, grande section** : arrêté du 09/06/2008 - Bulletin officiel hors série N°3 du 19 juin 2008

- Ministère de l'éducation nationale. - **Programmes d'enseignement** : arrêté du 21/11/2011 - Bulletin officiel N°1 du 5 janvier 2012 - Annexe : cycle des apprentissages fondamentaux

- Ministère de l'éducation nationale. - **L'éducation à la sexualité dans les écoles, collèges et lycées** : circulaire N° 2003-027 du 17/2/2003 - Bulletin officiel N°9 du 27 février 2003

- **Convention interministérielle** pour l'égalité entre les filles et les garçons, les hommes et les femmes dans le système éducatif, 2013-2018 : convention du 7 février 2013. - Bulletin officiel N°6 du 7/2/2013



S'informer sur Internet:

<http://www.homoparentalites.eu/> : ressources documentaires (articles, romans, films...) sur l'homoparentalité, présentées par l'association belge francophone de parents ou futurs parents homosexuels et leurs enfants.

<http://www.altersexualite.com/spip.php?article100> : présentation d'ouvrages de littérature jeunesse traitant notamment de l'homoparentalité, de l'homosexualité ou du genre. Classement des fictions par niveau de classe (collège, lycée), sélection d'albums pour les petits, BD et mangas pour tous les niveaux et présentation de documentaires et essais pour les éducateurs.

<http://eduscol.education.fr/cid50566/lutter-contre-l-homophobie.html> : les ressources du ministère de l'éducation nationale pour lutter contre l'homophobie.

Martine Gross. Qu'est-ce que l'homoparentalité ? Petite bibliothèque Payot, 2012.

Les homosexuels peuvent-ils fonder une famille et être des parents comme les autres ? Reconnaître juridiquement l'homoparentalité risque-t-il d'ébranler l'ordre social ? Depuis les débats sur le Pacs, les mentalités évoluent rapidement. Le souhait d'offrir à tous les enfants un même système de parenté semble trouver des solutions et l'on s'achemine vers la reconnaissance de liens qui ne seraient plus fondés sur le sang partagé, mais sur l'engagement parental.

L'auteur, Martine Gross, ingénieur de recherche au CNRS, rend compte des aspects du droit en France, des études publiées, des positions des psys, des arguments des détracteurs et des revendications des associations militantes.

Clélia Richard, Serge Portelli. Désirs de familles. Homosexualité et parentalité. Editions de l'Atelier, 2012.

A partir de témoignages de familles homoparentales, Clélia Richard, avocate, et Serge Portelli magistrat, vice-président au tribunal de grande instance de Paris, font un état des lieux des droits des familles homoparentales et se penchent sur les racines des réticences actuelles à la reconnaissance des familles homoparentales : religions, psychanalyse, politique.

Martine Gross, Séverine Mathieu, Sophie Nizard (dir.). Sacrées familles ! Changements familiaux, changements religieux, Erès, 2011.

Les transformations des formes conjugales et familiales (couples mixtes, familles recomposées, adoptives, monoparentales, homoparentales) et les avancées scientifiques en matière de procréation interrogent les modèles normatifs juridiques, religieux ou politiques ainsi que les représentations sociales, les pratiques religieuses et le fonctionnement des institutions.

A travers leurs travaux au croisement du religieux, du genre, de la sexualité et de la famille, des chercheurs en sciences sociales et humaines montrent comment les individus, les institutions religieuses et les autres acteurs sociaux (politiques, juridiques, médicaux, médiatiques...) agissent et interagissent.

